

N°112



RAPPORT Janvier 2023

520 
Protestations

20 
Suicides et
tentatives de suicide

341 
Migrant(e)s

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux

 Adresse: 2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (National),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000

 (00216) 71 325 129  (00216) 71 325 128  contact@ftdes.net

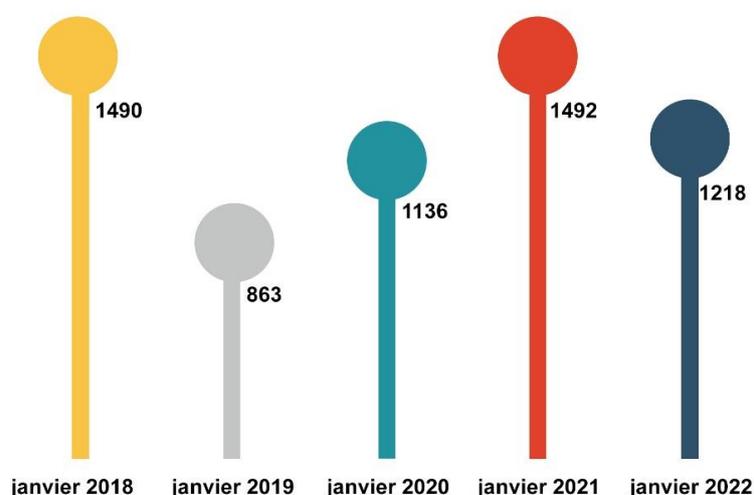
Rapport du mois de Janvier 2023 sur les protestations sociales



Introduction :

Comme prévu, janvier 2023 ne ressemblait pas aux mois de janvier que nous avons vécu les cinq dernières années en termes de nombre de mouvements de protestation qui reflètent souvent le niveau de la colère et de la tension sociale ressenties envers la violation d'un nombre de droits économiques, sociaux, politiques et autres... janvier 2023, n'a connu que 520 mouvements de protestation, ce qui représente le chiffre le plus faible depuis 2018. Les statistiques des mouvements de protestation observés en mois de janvier au cours des cinq dernières années sont comme suit :

Les statistiques des mouvements de protestation

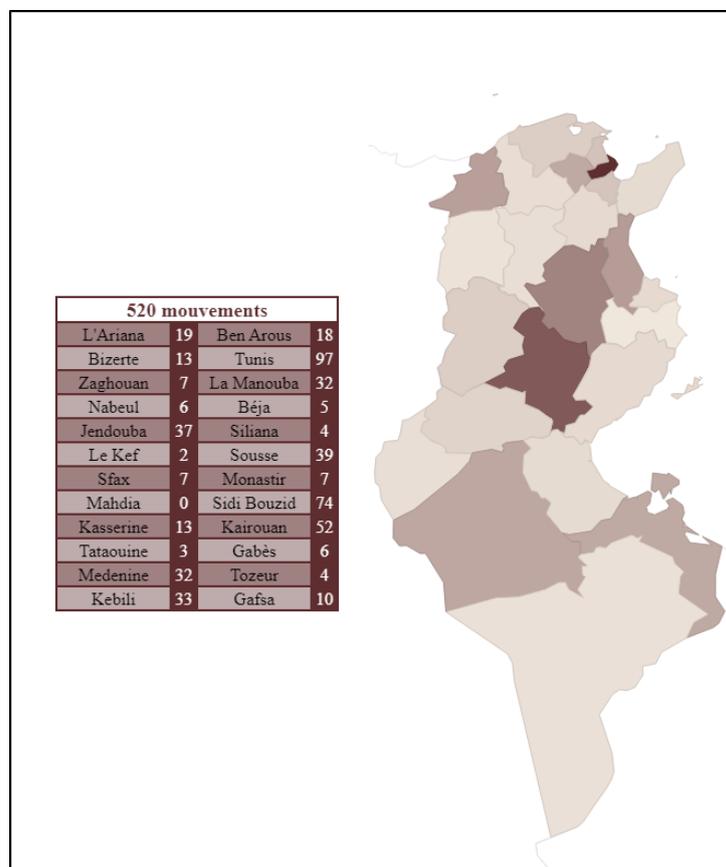


Sur le fond, ce déclin ne signifie pas que les demandes des citoyens ont été satisfaites vu que les mêmes raisons qui ont conduit les manifestants à exprimer leur colère, à réclamer l'emploi et le développement, l'amélioration des services de base, mettre fin à l'effondrement du pouvoir d'achat et autres, persistent encore et se sont enracinés dans le quotidien tragique de la Tunisie et du Tunisien. Ce déclin reflète plutôt l'absence d'horizon et la déception générale ressentie par les citoyens et qui a freiné l'expression de cette colère énorme.

Ainsi, la récolte de janvier 2023 a reflété l'ampleur du sentiment général de déception et du désespoir, malgré tous les indicateurs sociaux et économiques négatifs de ce mois, et malgré sa coïncidence avec le 12^{ème} anniversaire de la chute du régime Ben Ali suite aux manifestations sociales qui ont envahi le pays en fin 2010 et début 2011. Cette lassitude qui se fait ressentir, prend racine dans l'absence du président de la République et son gouvernement et son incapacité à réagir positivement avec les demandes des manifestants, d'autant plus que la rhétorique officielle adoptée est basée sur la stigmatisation des mouvements sociaux qu'il considère comme une forme de conspiration. Citant ici l'exemple du mouvement des habitants de Zarzis qui ont perdu leurs enfants lors d'une traversée de migration irrégulières en septembre dernier.

Distribution Géospatiale des mouvements :

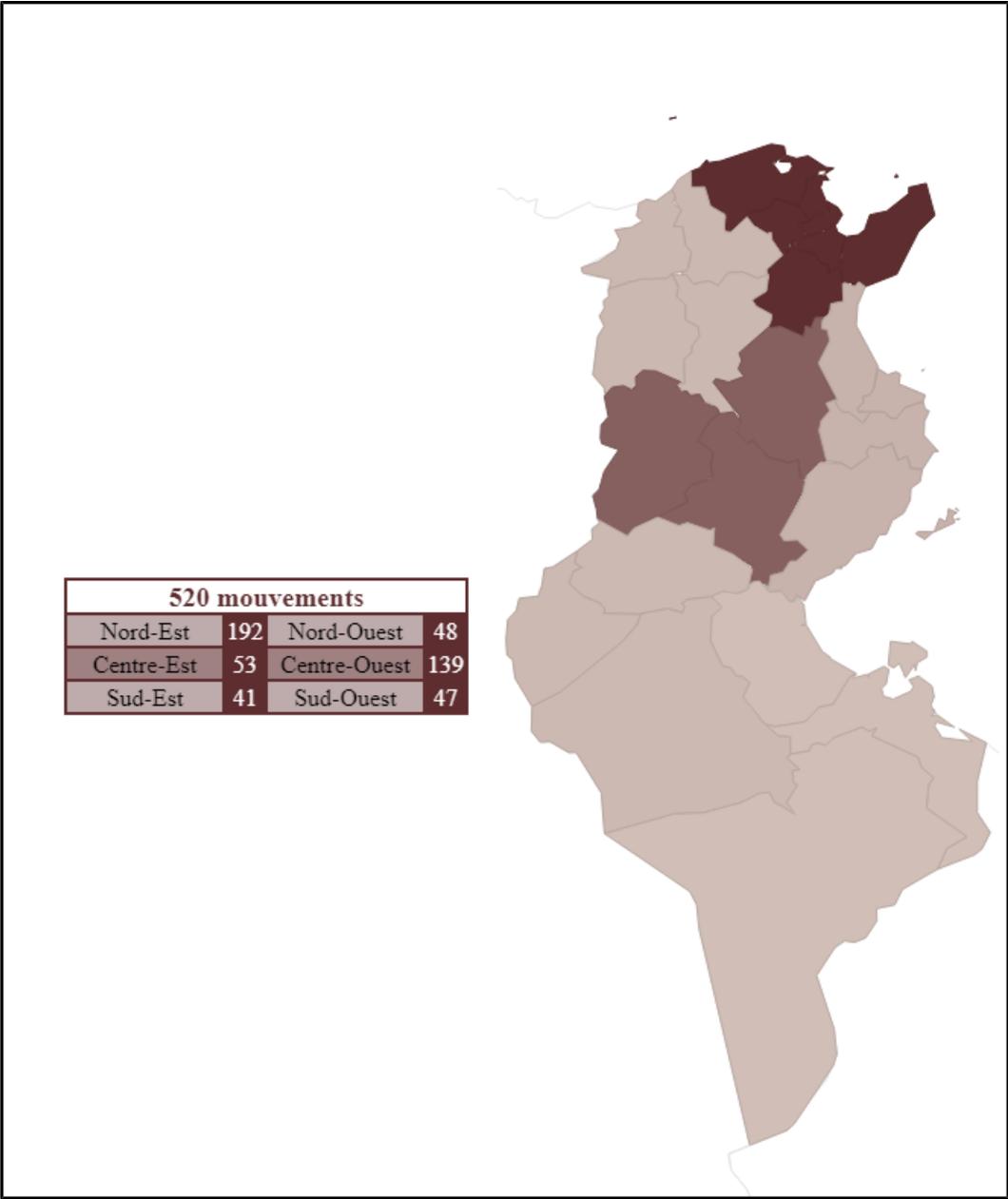
Le grand Tunis a connu le plus grand nombre de protestations tout au long du mois de janvier, avec 97 mouvements observés, suivi par les gouvernorats de Sidi Bouzid et Kairouan avec 74 et 52 mouvements de protestation. Les mouvements qui se sont produits à Sousse, Jendouba, Kébili, Médenine et Manouba sont aux alentours de 30 mouvements.



Cette carte indique que la colère est inhérente dans les différents gouvernorats, mais ses expressions varient d'une région à une autre.

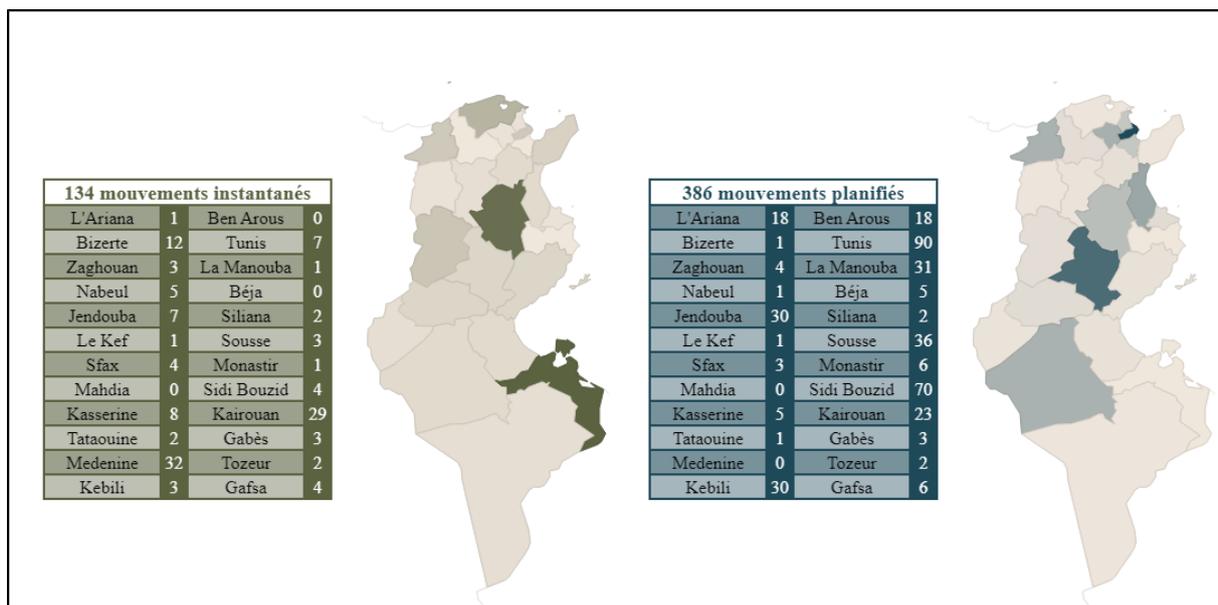
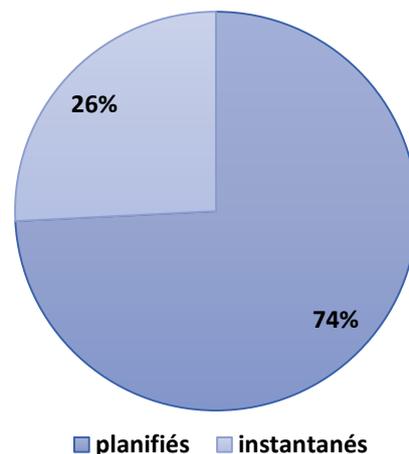
A l'échelle régionale, le nord-est arrive en tête en termes de nombre de mouvements de protestation, enregistrant 192 mouvements tout au long du mois de janvier dans les gouvernorats du Grand Tunis, Nabeul, Bizerte et Zaghouan. Le centre-ouest vient en second avec 139 mouvements de protestation observés dans les gouvernorats de Kasserine, Sidi Bouzid et Kairouan.

Dans le reste des régions les mouvements étaient de l'ordre de 47 mouvements de protestation ce qui reflète l'état de colère sociale existant à travers le pays.



Ces protestations ont été organisées dans leur ensemble, à un taux de 74,2 %, tandis que le pourcentage des protestations spontanées, c'est-à-dire résultant des réactions immédiates, a atteint 25,8 %.

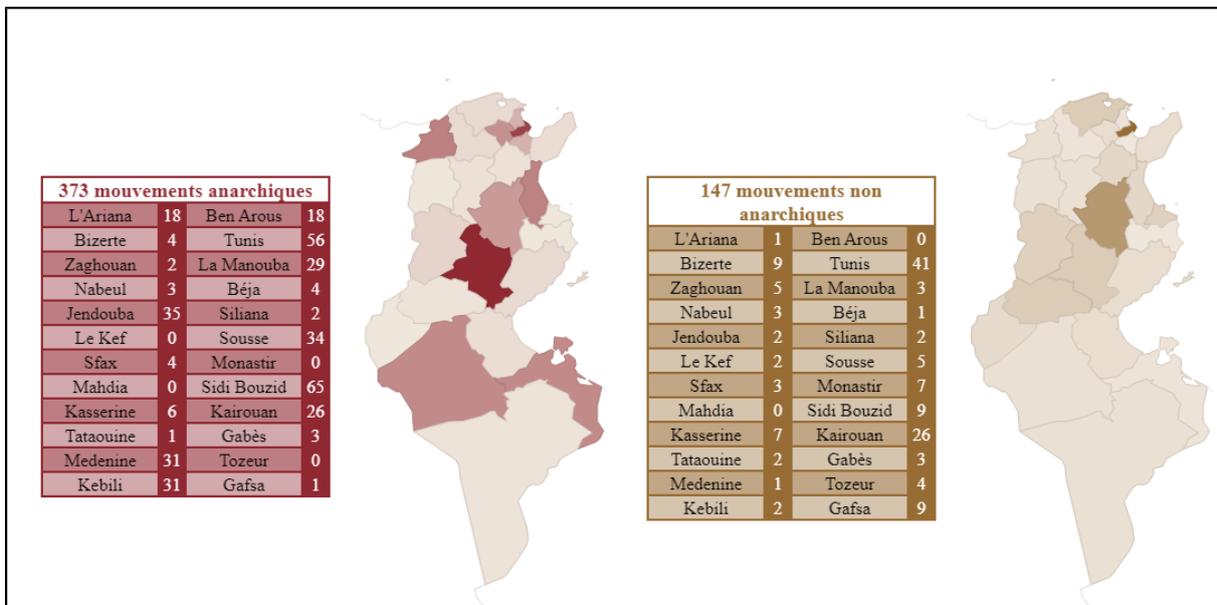
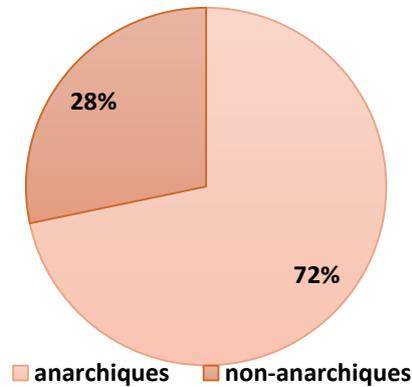
Ces chiffres varient selon les revendications et les régions, puisque plus de 90 % des mouvements observés dans le grand Tunis étaient organisés, tandis que les mouvements à Médenine étaient à 100 % spontanés.



Les manifestations de janvier étaient marquées par le caractère anarchique, à environ 71 % du nombre total observé. Les manifestations anarchiques sont celles qui ont tendance à tomber dans la violence en perturbant le quotidien des citoyens, le fonctionnement des institutions publiques ou autres...

Au cours des derniers mois, voire années, la plupart des manifestations organisées observées glissent vers l'anarchie. Ceci est lié au niveau d'interaction avec ces mouvements et aux tentatives récurrentes de les disperser par force.

Bien que le nombre des mouvements anarchiques de janvier 2023 ait diminué par rapport aux derniers mois et années, le taux reste important et nécessite une bonne gestion de la crise sociale afin que la congestion et la colère ne se glissent pas dans les expressions violentes.



Les acteurs et les demandes :

La majorité des mouvements de protestation, à savoir 80% sont mixte tandis que les mouvements menés exclusivement par les femmes représentent 1% du nombre total des mouvements observés.

Les revendications des manifestants étaient principalement d'origine économique et sociale à 66%. La plupart des protestations étaient liées au secteur public, avec un taux d'environ 46% suivies par celles qui sont liées aux secteurs de transport et de l'éducation.

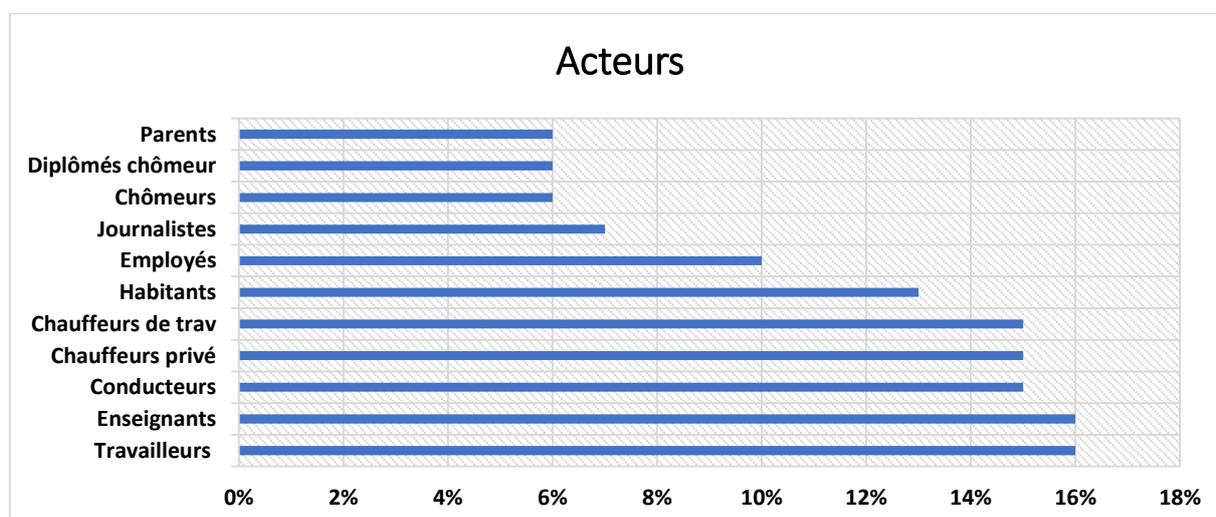


Plus précisément, les droits des travailleurs et le règlement des situations professionnelles arrivent en tête du classement des réclamations soulevées tout au long du mois de janvier, avec un taux de 61 %.

Cet indicateur démontre l'ampleur de la crise économique et sociale du pays, qui menace les droits des travailleurs, y compris le droit à une rémunération, le risque de fermeture et l'aggravation de la précarité professionnelle à l'absence de régularisations.

Tout au long du mois de janvier, les manifestants ont également lancé des slogans réclamant le droit à l'eau, le droit à l'emploi, le droit à des services de base tels que l'assainissement, l'amélioration des services de transport et d'infrastructure, des demandes liées à l'éducation, à l'environnement, et à fournir les produits de base ainsi que d'autres demandes exprimées tout au long des années postrévolutionnaires.

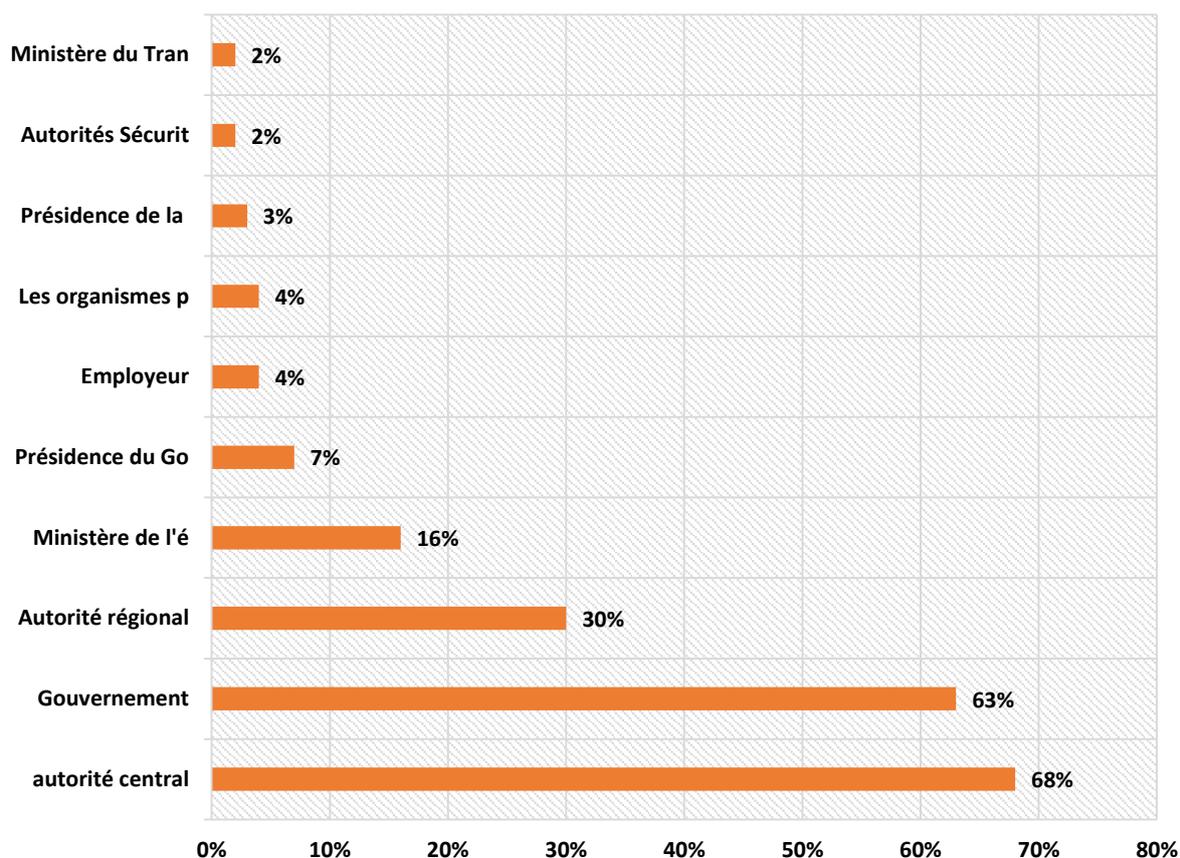
Quant aux acteurs de ces mouvements, ils sont des ouvriers, des cadres éducatifs, des chauffeurs de moyens de transport publique et privé, des fonctionnaires, des journalistes, des chômeurs, des activistes, des élèves, des prisonniers, des ouvriers de chantiers et des fermiers ; dans des proportions variables.



Les formes et les espaces :

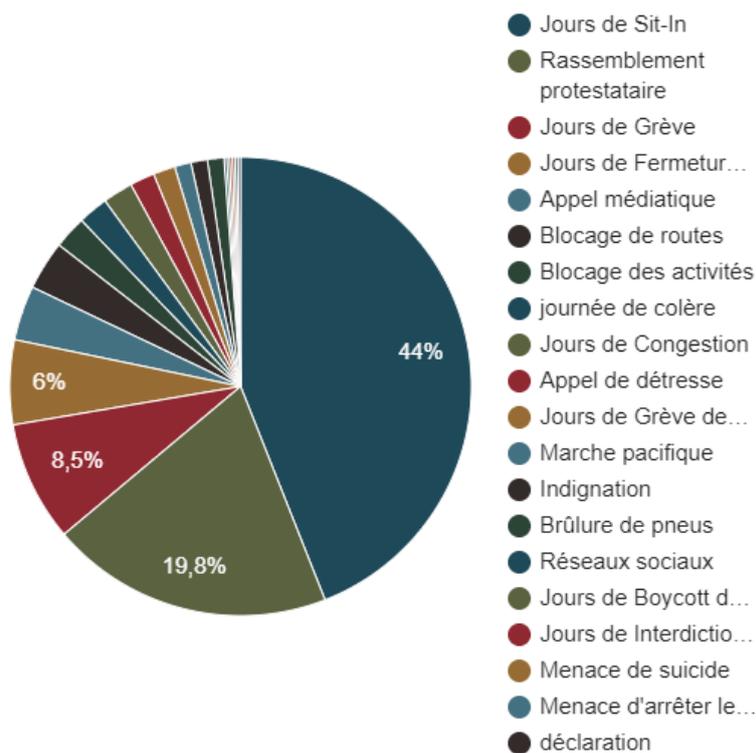
40% du nombre total des protestations observées ont pris place dans les rues, 16% dans les lieux de travail et 7% dans des espaces publics. Le reste des espaces communs ont connu des protestations en proportions variables, à savoir les sièges sociaux des administrations et des médias, les prisons, etc...

Cible



Les acteurs de ces mouvements ont ciblé principalement les autorités centrales représentées par le gouvernement ; que ce soit la présidence du gouvernement ciblé par 68% des mouvements observés, ou les ministères par 63% ou la présidence de la république, cible de 3% des mouvements observés.

Le Ministère de l'Éducation a connu la plus grande part des protestations (16%) vu la persistance de la crise des enseignants remplaçants et de la crise du système éducatif en général sans perspective de réforme, y compris les infrastructures, la violence et d'autres problèmes persistants dans le système.



Conclusion :

En conclusion, le mois de janvier 2023 était différent, mais c'était une introduction ambiguë à une année difficile sur tous les plans et dans divers domaines. L'absence de protestation ne signifie pas l'absence d'une colère majeure, silencieuse et sur le point d'explosion et qui prendra la forme de différentes expressions dans les jours à venir, d'autant plus que les conditions de vie continuent à se détériorer fortement et que les crises structurelles des systèmes de production persistent et le cercle de vulnérabilité sociale s'élargit.

La migration non-réglementaire en janvier 2023

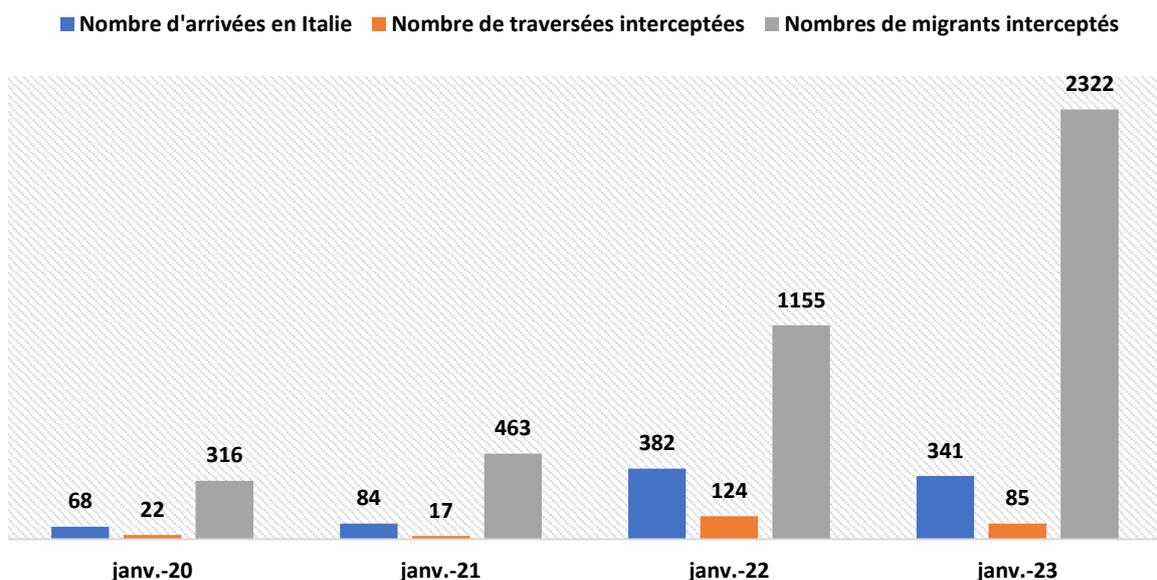


Bien que les facteurs climatiques ne semblent pas favorables pendant le mois de janvier pour la migration irrégulière, ce moment s'avère être approprié pour beaucoup de personnes qui souhaitent migrer. Les statistiques confirment que le début de l'année 2023 n'est pas du tout rassurant, surtout en contemplant le nombre des tragédies observées. Le nombre de victimes et de personnes disparues est supérieur à 28. Un chiffre effrayant qui indique que 2023 sera une année tragique qui nécessite l'adoption d'une nouvelle approche par l'État tunisien loin de l'approche sécuritaire existante.

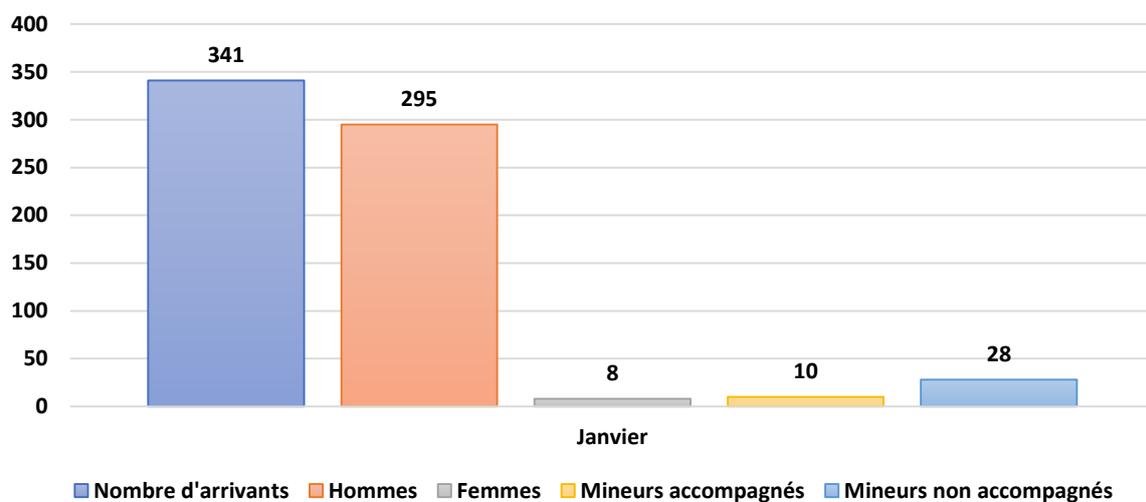
341 migrants de nationalité tunisienne sont arrivés en Italie, dont 75% hommes, 2,34% femmes et 11,14% mineurs. La nationalité tunisienne vient alors au cinquième rang en termes de nombre d'arrivées en Italie, avec 6 % du nombre total d'arrivées enregistrées.

85 opérations ont été interceptées dont 88.24 % par voie maritime et 11.72 % par voie terrestre, et le chiffre le plus marquant ce mois-ci, serait celui du nombre des migrants interceptés à partir des côtes tunisiennes qui a atteint 2322 soit une augmentation de 101,3% par rapport à la même période en 2022.

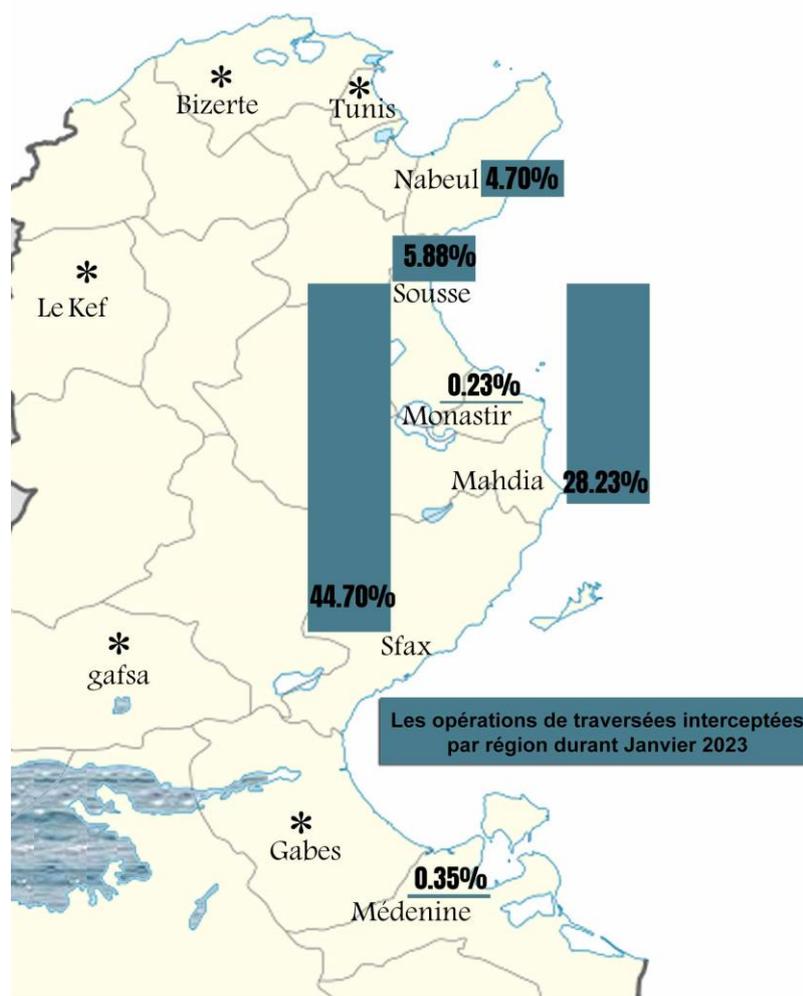
Comparaison des mêmes périodes durant -2020-2021-2022-2023



Les arrivants sur les côtes italiennes Janvier 2023

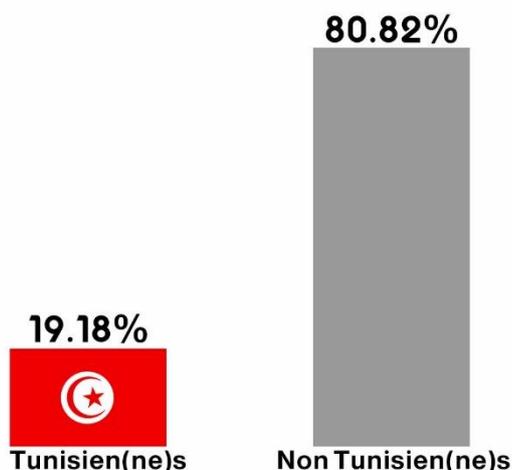


Les opérations de traversées interceptées par région durant janvier 2023

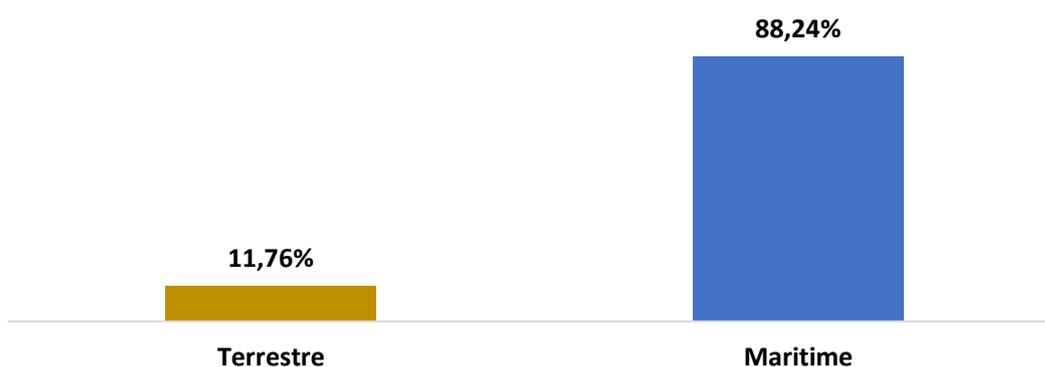


* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins d'opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

Les arrivants selon les nationalités durant janvier 2023



Les opérations de traversées interceptées durant janvier 2023



Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2022

Mois	Disparues Nombre de victimes et de personnes
Janvier	28

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2022

28

Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant 2022

65

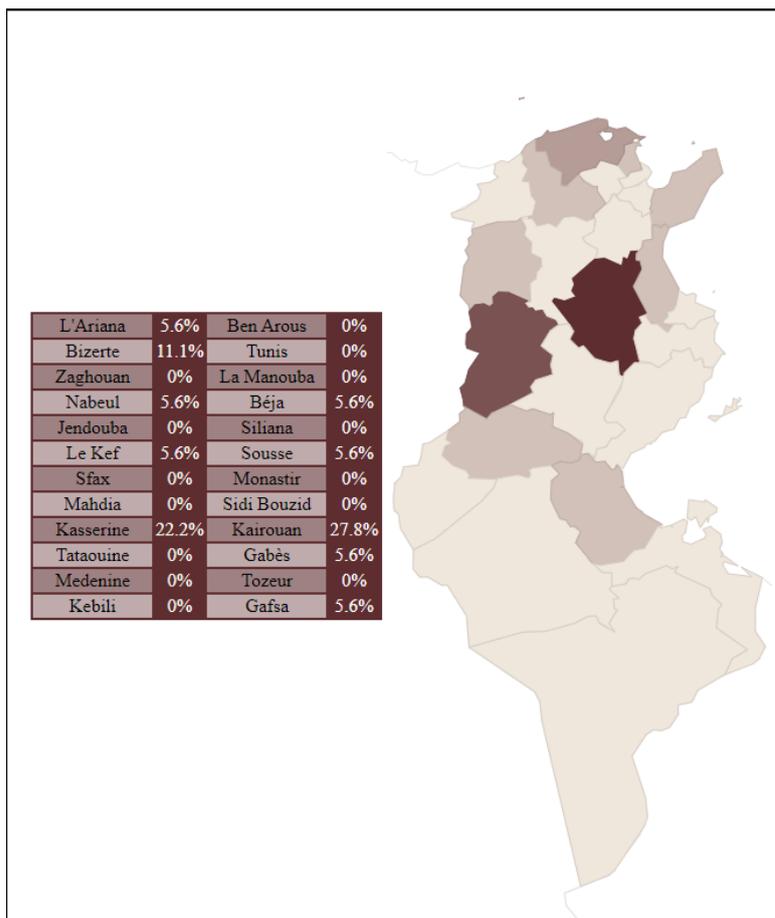
La violence en janvier 2023



La carte de la violence au cours du mois de janvier 2023 n'a pas connu de grands changements. Les groupes les plus vulnérables sont toujours ciblés, à savoir les enfants et les personnes âgées, et surtout les femmes. Ce mois a connu des féminicides, des violences, des viols et des détournements de mineurs. La violence était dans un grand nombre de régions du pays. L'espace public, les foyers et les établissements d'enseignement étaient le cadre de la majorité des actes de violence.

Distribution géographique de la violence

Le gouvernorat de Kasserine a connu 27,8% des cas de violence observés au cours du mois de janvier. Kairouan est classé en deuxième position avec un taux de 22,2%, suivi par le gouvernorat de Bizerte avec un taux de 11,1%. Le reste des cas sont observés dans les gouvernorats de Béja, Nabeul, El Kef, Sousse, Ariana, Gabès et Gafsa avec un taux de 5,6 % pour chaque, alors qu'aucun cas de violence n'a été observé à la capitale Tunis, qui était connu pour les niveaux de

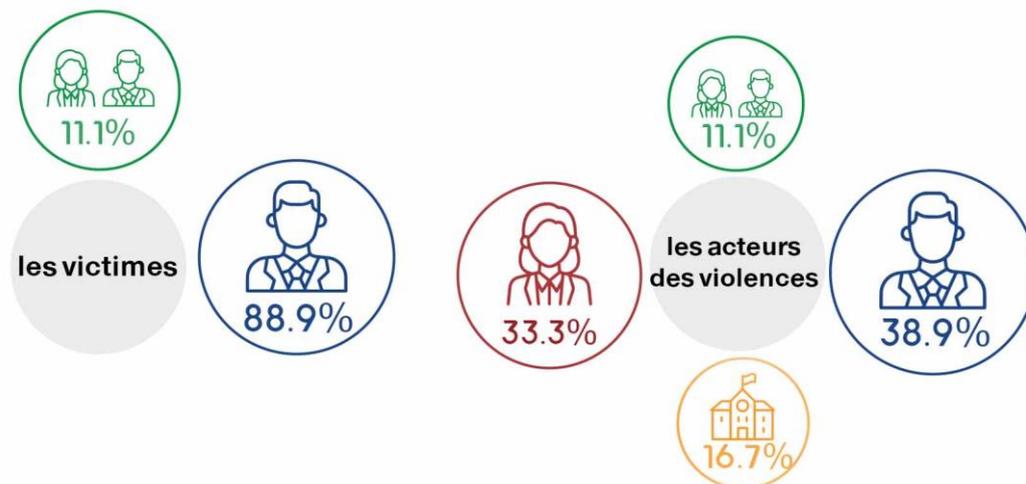


de violence les plus élevés au cours des mois précédents. Aussi, aucun cas de violence n'a été observé dans les gouvernorats de Ben Arous, Manouba, Monastir, Sfax, Mahdia, Médenine, Tataouine, Tozeur et Kebili au cours du mois de janvier.

Distribution genrée

Les hommes représentaient 38,9% de victimes de violences alors que le pourcentage des femmes était d'environ 33,3%, et les victimes mixtes dans environ 11,1%.

16,7% des actes de violence observés par l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien ont entraîné des pertes humaines

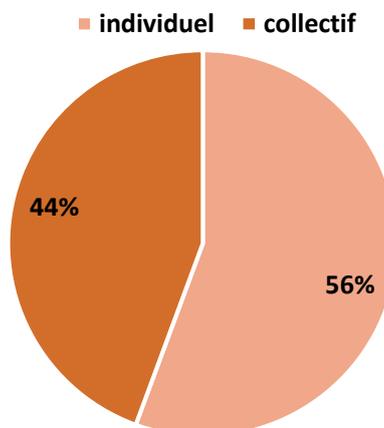


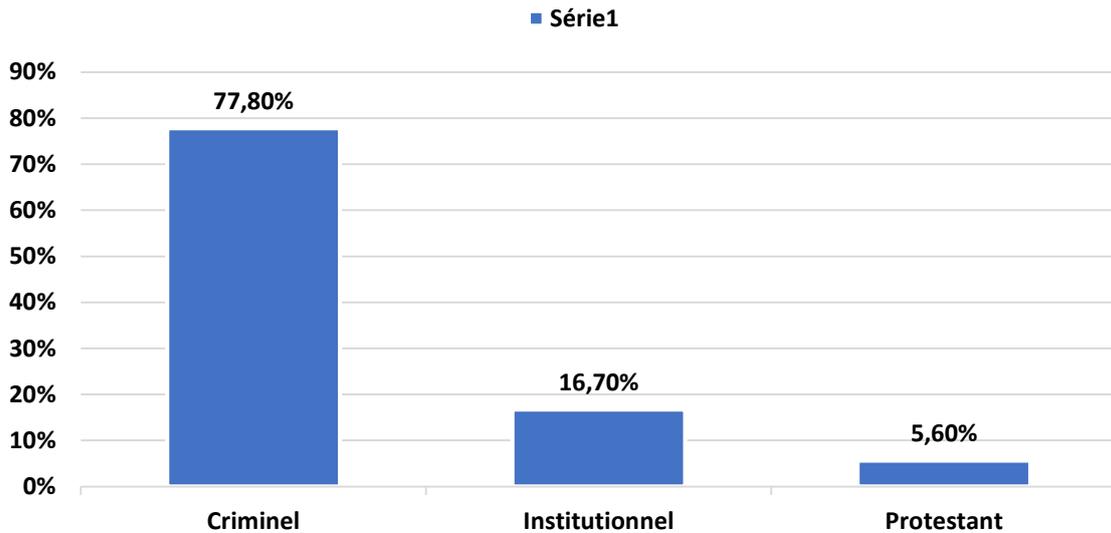
La violence au cours du mois de janvier a été caractérisée par sa nature mixte à 88,9 %, tandis que les hommes étaient responsables de 11,1 % des cas de violence observés.

Types de Violence

Les cas de violence individuels représentaient 55,6% du nombre total des cas observés, alors que 44,4% des cas prenaient une forme collective. Ces pourcentages sont similaires à ceux enregistrés en décembre et novembre.

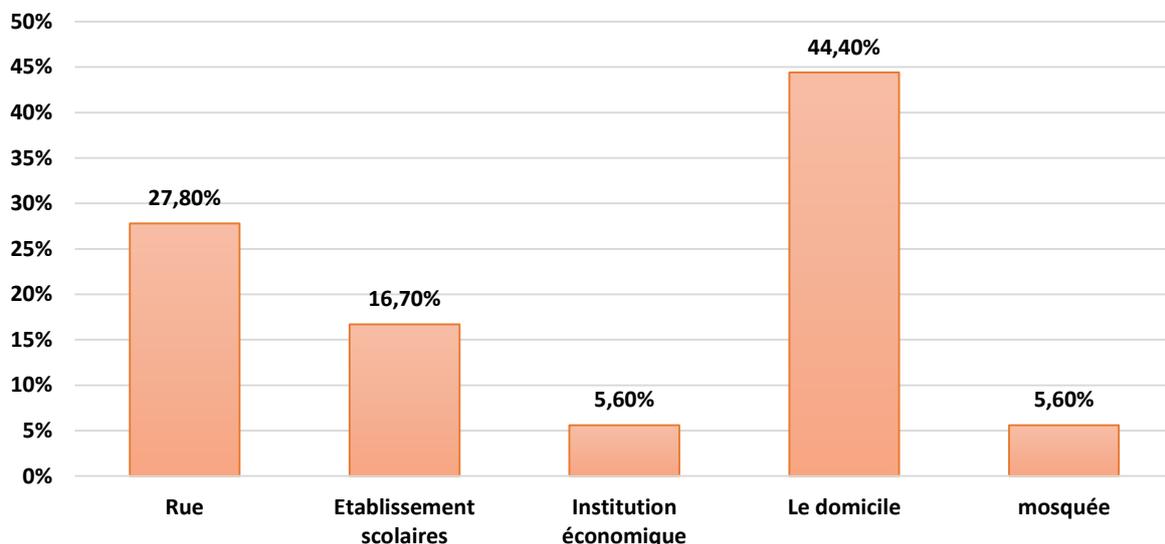
Comme les mois précédents, la violence criminelle était la forme la plus répandue au cours du mois de janvier, atteignant 77,8 % de la violence totale enregistrée, suivie de la violence institutionnelle avec un taux de 16,7 % et la violence économique au troisième rang avec un taux de 5,6.





Les Espaces de Violence

Tout comme les mois précédents, l'espace familial a connu le pourcentage le plus élevé des cas de violences enregistrés au cours du mois de janvier, où il a été témoin de 44,4 % du total des violences observées, suivi par l'espace publique ; la rue, qui est toujours considérée comme l'espace qui connaît la majorité des cas d'agression, de violation et de violence, enregistrant 27,8 % du nombre total de cas.

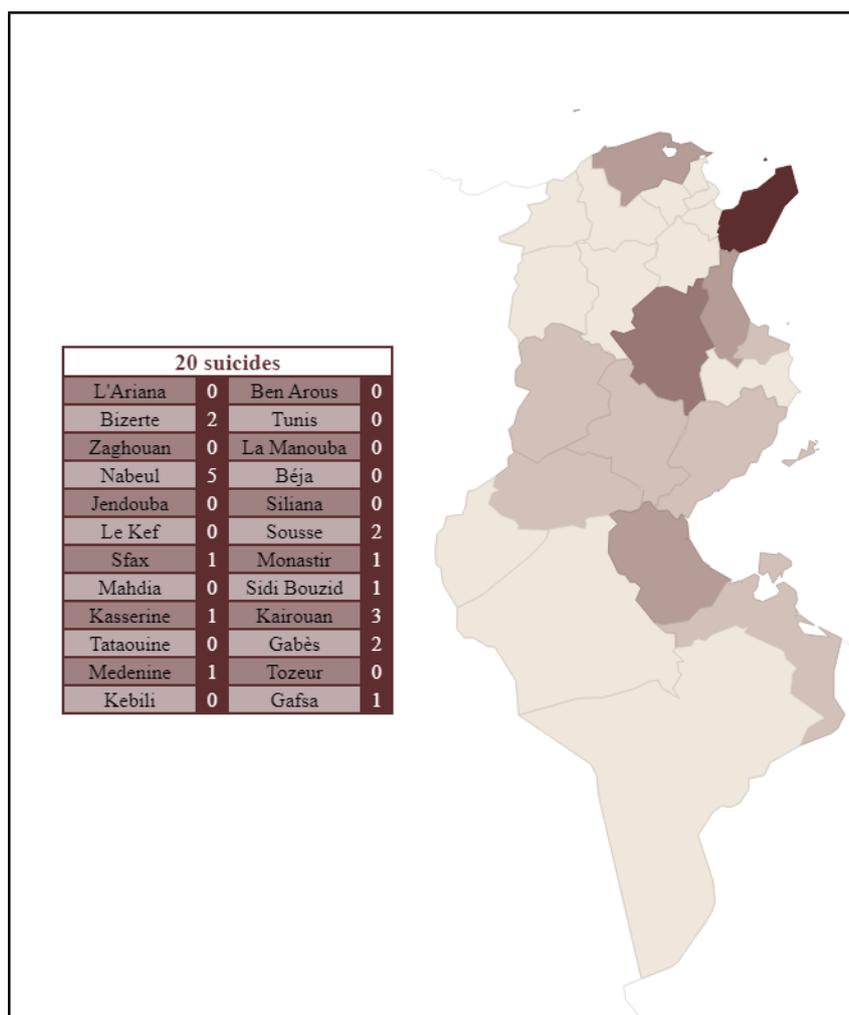


Le mois de janvier a été marqué par une tension remarquable dans l'espace éducatif et scolaire, où les cas de violence enregistrés ont atteint 16,7%, suivi par l'espace économique et institutionnel, avec un taux de 5,6% des cas de violence observés.

Suicide et tentatives de suicide en janvier 2023



Le mois de janvier 2023 a connu une nette augmentation du nombre de suicides et de tentatives de suicide, dont la plupart ont été commis d'une manière théâtrale. L'équipe de l'Observatoire social tunisien du Forum tunisien des droits économiques et sociaux a observé 20 suicides et tentatives de suicide. Le gouvernorat de Nabeul en a connu 5 cas, Kairouan a enregistré 3 cas, suivis par les gouvernorats de Sousse, Gabès et Bizerte qui ont connus deux cas, tandis qu'un seul cas de suicide et tentatives de suicide a été enregistré dans les gouvernorats de Gafsa, Monastir, Sidi Bouzid, Kasserine, Sfax et Médenine. Aucune tentative de suicide n'a été observée dans les autres gouvernorats de la Tunisie.



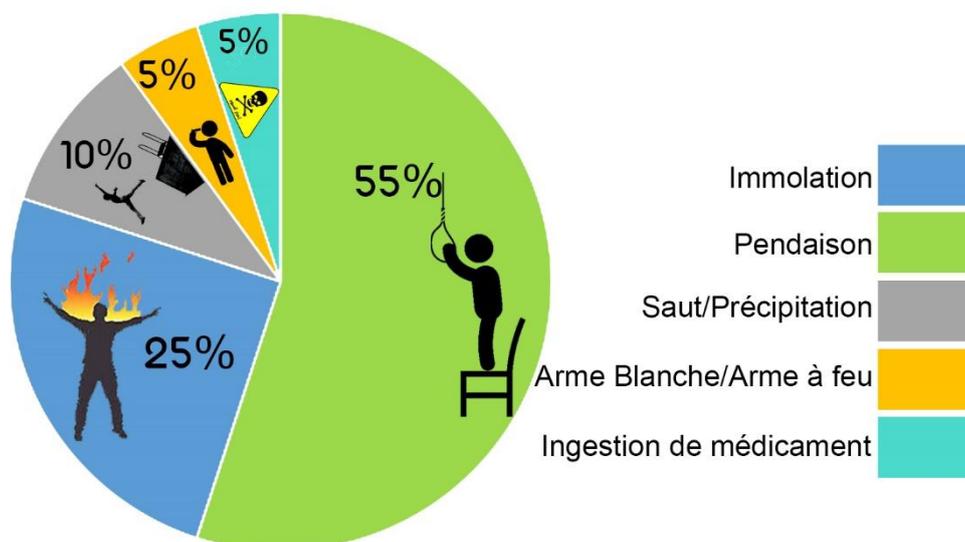
Distribution genrée

75% de ceux qui se sont suicidés ou ont tenté de se suicider au cours du mois de janvier 2023 étaient des hommes, tandis que le pourcentage de femmes était d'environ 25%.



Formes de Suicide

55% des suicides et tentatives de suicide observés ont été commis par pendaison, tandis que les tentatives de suicide par brûlure n'ont pas dépassé 25%, les suicides par saut et précipitation étaient au alentours de 10% et le suicide par armes blanches étaient observé chez 5% du nombre total des suicides et tentatives de suicide observés.



Distribution par tranches d'âge

La tranche d'âge de 25 à 35 ans était la tranche la plus touchées par les suicides et les tentatives de suicide. 10 cas de suicide et tentatives de suicide ont été observés chez les personnes âgées entre 25 et 35 ans, dont 6 hommes et 4 femmes et dont la plupart rencontraient des problèmes professionnels, sociaux ou psychologiques. La tranche d'âge des 45 ans et plus prend la deuxième place avec 4 victimes, dont une femme et trois hommes. Quant à la tranche d'âge des moins de 25 ans, le nombre de personnes qui ont tenté de se suicider a atteint 3, tous des hommes, tout comme le groupe d'âge entre 35 et 45 ans, qui a connu 3 tentatives de suicide, tous des hommes également.

